



**Société de développement de l'Anse-aux-Foins (SDAF)**

253 rue Saguenay

Saint-Fulgence, Québec

G0V 1S0

**OUVERTURE ET EXPLOITATION  
DE LA MINE D'APATITE DU LAC À PAUL  
PAR ARIANNE PHOSPHATE INC.**

Mémoire présenté au  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement

20 mai 2015

Je me nomme Henri-Paul Côté, citoyen de Saint-Fulgence et également administrateur au sein de la Société de Développement de l'Anse-aux-Foins. La mission de la Société de Développement de l'Anse-aux-Foins (SDAF) est de promouvoir, développer et encourager les bonnes idées ainsi que les projets de la Municipalité de Saint-Fulgence et de ses citoyens. C'est en qualité d'administrateur de cette organisation que je représente que j'aimerais exprimer notre position sur le projet Lac à Paul de la minière Ariane Phosphate Inc.

La SDAF souhaite et appuie le projet minier de la mine d'apatite du Lac à Paul. Elle désire également s'assurer que le projet cadrera bien avec le milieu environnant, visuel et sonore. Elle veut se garantir que le projet maximisera les retombées économiques pour le milieu qui aura à en subir tout de même certains inconvénients.

À cet effet, la SDAF désire travailler de près avec les représentants d'Ariane Phosphate afin de maximiser les retombées économiques pour les Fulgenciens et minimiser les impacts négatifs d'un projet de cette envergure. Nos forces sont que nous connaissons bien notre milieu et pouvons agir en étroite collaboration avec les représentants d'Ariane Phosphate et de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour dénouer certaines difficultés avec ce milieu.

Le projet de développement d'un Parc industriel/commercial/touristique à Saint-Fulgence apportera un vent de fraîcheur pour notre municipalité et celle de Sainte-Rose-du-Nord. Nous subissons encore les effets de la baisse des activités forestières et de la fermeture de l'usine de Produits Forestiers Résolu (PFR). Par contre, il sera important de bien définir et circonscrire les sous-projets contenus dans ce Parc. Le développement en collaboration avec Ariane Phosphate est primordial. La SDAF peut certainement agir d'intermédiaire pour s'assurer que chacun des pôles de ce vaste projet de soutien et de tremplin de développement coïncide avec le projet minier et se réalise harmonieusement avec tous les intervenants.

À cet égard, il y a des éléments de compensation environnementale qui sont primordiaux pour le développement de la municipalité. À titre d'exemple, le viaduc au-dessus de la route 172. Il sera tout près des installations d'accueil récréotouristiques de ce qu'on appelle communément «*La Jonction*». Il devra s'intégrer harmonieusement avec le milieu d'accueil qu'on désire offrir (il est à noter: un viaduc peut être tout aussi bien une horreur visuelle qu'une œuvre architecturale intéressante. Il s'agit d'un beau défi à relever pour un bureau d'architecte et d'ingénierie). Que fera-t-on avec le niveau sonore dans ce secteur multifonctions et des camions poids lourds qui dévaleront la pente forte? C'est un des nombreux points à ne pas négliger, que la SDAF veut suivre de près et travailler en étroite collaboration avec Arianne Phosphate.

**Les emplois:** À qualités égales, former et favoriser prioritairement les gens des localités touchées directement et qui subiront les inconvénients par l'implantation du projet. On fait référence ici à Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord, permettant ainsi d'éviter l'exode des jeunes de ces municipalités.

Comme preuve tangible de son implication sociale, Arianne Phosphate pourrait créer un fonds permanent dédié à la formation pour les travailleurs ainsi qu'un fonds d'aide au développement des petites entreprises locales.

Il est évident pour nous que le promoteur présente un projet sérieux et crédible qui engendrera des retombées économiques importantes pour la région. Nous en bénéficierons tous directement ou indirectement. Le projet du Lac à Paul se veut rassembleur. C'est à titre de collaborateur que la SDAF tient à appuyer ce projet.

Par la présente, nous tenons à manifester notre appui au projet de la mine d'apatite du Lac à Paul d'Arianne Phosphate en tenant compte que le promoteur continuera d'agir dans un mode de transparence et de collaboration avec son milieu.

Cordialement,

---

Henri-Paul Côté, administrateur

Société de Développement de l'Anse-aux-Foins